

108^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1964

INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES
DE PSYCHIATRIE - GENÈVE
BIBLIOTHÈQUE
10, ch. du Petit Bel-Air
1225 CHÊNE-BOURG

IMPRIMERIE CENTRALE - 7, RUE DU JEU-DE-L'ARC, GENÈVE, 1965

108^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1964

INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES
DE PSYCHIATRIE - GENÈVE
BIBLIOTHÈQUE
10, ch. du Petit Bel-Air
1225 CHÊNE-BOURG

RAPPORT DE la Clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. *Treina Jean*, Conseiller d'Etat, *président*
Gency François, *vice-président* ¹⁾

Mme *Rosselet Yvette*, *secrétaire* ²⁾

MM. *Bédât André* ⁴⁾

Berthet Edmond ¹⁾

Dr Buffle Jacques ²⁾

Charrière Armand ³⁾

Deffaugt Roger ³⁾

Fazan Roger ²⁾

Dr Genet Gaston ²⁾

Penay John ¹⁾

M. *Eger Jean*, Procureur général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-directeur : M. le Prof. *de Ajuriaguerra Julian*

Directeur-adjoint : M. le Dr *Garrone Gaston*

Sous-directeur médical : M. le Dr *Mutrux Silvain*

Sous-directeur administratif : M. *Meyer Louis*

Au cours de l'année 1964, la Commission administrative a tenu 11 séances plénières et 13 séances de sous-commissions.

M. Robert Turrettini, membre de la Commission depuis le 17 juin 1958, a donné sa démission en septembre 1964 et a été remplacé par M. André Bédât, nommé par le Conseil d'Etat le 17 novembre 1964. Il convient de remercier très vivement M. Turrettini pour son activité. Ses avis autorisés, au sein de la Commission administrative et des sous-commissions dont il a fait partie, ont toujours été fort appréciés lorsqu'il s'agissait d'étudier des questions importantes.

¹⁾ Nommés par le Grand Conseil (séances des 2 et 23 février 1962).

²⁾ Nommés par le Grand Conseil (séances du 6 mars 1962).

³⁾ Elus par le personnel le 16 février 1962.

⁴⁾ Nommé par le Conseil d'Etat (séance du 17 novembre 1964).

Effectif du personnel au 31 décembre 1964

Personnel médical

Médecin directeur	1
Directeur adjoint	1
Sous-directeur médical	1
Médecins-adjoints	8
Médecins-assistants	13
Médecins remplaçants	3
Médecin-dentiste	1
Chef secrétariat médical	1
Secrétaires	5
Chef du personnel adjoint	1
Infirmiers :	
Chef	1
Chefs et s.-chefs pavillons	15
Infirmiers	41
Infirmiers détachés Laborat.	4
Elèves-infirmiers	14
Aides de maison hommes	23
Infirmières :	
Chef et sous-chef	2
Chefs et s.-chefs pavillons	17
Infirmières	63
Elèves-infirmières	15
Aides de maison femmes	46
Pharmacienne	1
Aide pharmacienne	1
Technicienne E.E.G.	1
Psychologue	1
Ergothérapeutes	2
Monitrice, moniteur	2
Sociothérapeute	1
Assistants sociales	2
Laborantines	2
Total	289

Personnel administratif et services généraux

Sous-directeur administratif	1
Caissier-comptable	1
Chef du personnel	1
Caissier-adjoint	1
Commis	1
Chef magasinier	1
Magasinier	6
Dactylos et téléphonistes	1
Chef mécanicien	1
Sous-chef mécanicien	8
Chauffeurs-mécaniciens-serruriers	1
Chef de culture	1
Sous-chef de culture	8
Jardiniers	1
Chef de cuisine	2
Sous-chefs de cuisine	24
Cuisiniers, cuisinières, aides	1
Chef-lingère repasseuse	8
Lingères	7
Repasseuses	1
Chef buandier	3
Buandiers, buandières	4
Electriciens	2
Tailleurs	1
Cordonnier	1
Chef menuisier	5
Menuisiers	3
Maçon, peintres	1
Relieur	1
Tapissier	1
Coiffeur	2
Nettoyeurs	2
Chauffeur auto	13
Journaliers	116
Total	116

Modifications dans l'organisation de la clinique

Pendant l'année 1964, la planification des organisations d'assistance psychiatrique du canton de Genève a imposé divers changements dans la structure de la clinique psychiatrique et des organismes extra-hospitaliers.

Afin de mieux coordonner l'action du centre hospitalier et celle du centre ambulatoire, le poste de directeur-adjoint de la clinique a été dévolu au médecin-chef du centre psycho-social, ce qui permet d'assurer une liaison plus efficace entre ces deux services. D'autre part, la nécessité de s'assurer la collaboration prolongée de médecins spécialistes qualifiés pour les tâches comportant une responsabilité de plus en plus grande a rendu nécessaire la nomination de 3 médecins « plein temps » parmi les médecins anciens déjà en fonction : 1 médecin responsable pour chacune des divisions « hommes » et « femmes » et 1 médecin placé à la tête de la recherche scientifique. De plus, les impératifs nouveaux découlant de l'augmentation du mouvement des malades, de l'évolution et du perfectionnement des thérapeutiques psychiatriques, ont entraîné la création de 4 postes de chefs de clinique, responsables chacun d'un groupe de pavillons et chargés d'une activité spécialisée telle que la gériatrie, l'ergothérapie, la sociothérapie ; les jeunes assistants sont ainsi encadrés dès leur arrivée à la clinique par des médecins chevronnés qui assurent leur formation.

Pour réaliser les conditions favorables à un travail d'équipe, la distribution du personnel infirmier dans les pavillons a été modifiée. Des équipes plus stables ont été constituées et chaque pavillon doit parvenir autant que possible à l'autonomie pavillonnaire en assumant seul ses propres tâches. Le personnel doit rester homogène pendant une période suffisamment longue si l'on veut atteindre la stabilité et l'unité qui sont les gages d'une meilleure application des thérapeutiques et qui contribuent à améliorer le bien-être des pensionnaires.

Cette réorganisation pavillonnaire a également exigé une modification du bureau du personnel où dorénavant se centralisent, pour l'ensemble de la clinique, l'attribution des tâches et où doivent se résoudre les problèmes multiples touchant le personnel. Le bénéfice qui résulte de ce système est celui d'une plus grande liberté d'action des cadres infirmiers qui, déchargés de tâches administratives astreignantes, peuvent consacrer le temps qu'il faut à la supervision technique. Le chef du personnel dispose actuellement de deux collaborateurs : 1 chef du personnel-adjoint et 1 commis.

Travaux de construction et de rénovation

Les projets prévus ont pu être exécutés.

Deux pavillons ont été entièrement modernisés : « Les Chênes » et « Les Tilleuls ».

Au pavillon « Les Chênes » (I Femmes), pavillon qui a dû être affecté à la gériatrie, si l'on a conservé les deux dortoirs du rez-de-chaussée pour des raisons pratiques de soins et de surveillance, la moitié du premier étage, en revanche, a pu être subdivisée en chambres de 1, 2 et 3 lits, où sont hospitalisées des malades chroniques non gériatriques. On a créé au 2^e étage une salle de cours pour les élèves de l'Ecole d'infirmiers et d'infirmières de la clinique, un bureau pour la monitrice, ainsi qu'une bibliothèque pour les élèves. Les anciennes chambres d'infirmières ont été complètement rénovées, meublées à neuf.

Au pavillon « Les Tilleuls » (V Femmes), entièrement modifié, tous les dortoirs ont été remplacés par des chambres de 1, 2 et 4 lits ; une vaste salle à manger-salle de séjour, qui occupe le rez-de-chaussée, peut se compartimenter au moyen de deux parois mobiles. Un grand atelier d'ergothérapie s'est logé dans les combles. De plus, grâce au soutien de la Commission du fonds de décoration, présidée par le Secrétaire général du Département des travaux publics, nous avons pu nous assurer la collaboration de deux artistes : Mme Olga Reiwald a brossé une fresque dans l'atelier d'ergothérapie et M. Jean Latour a décoré d'une mosaïque l'un des murs de la salle à manger.

Quant au pavillon « Les Marronniers » (III Femmes), il a été doté d'un préau couvert.

D'autre part, un nouveau laboratoire, celui de bio-chimie, a été créé au premier étage du bâtiment administratif.

Pendant ce temps se sont poursuivies et la transformation du pavillon « Le Salève » (II Hommes) et la construction du nouveau pavillon « Les Lilas Blancs » qui verra son achèvement en 1965. Ce bâtiment de ligne moderne, d'une capacité de 36 lits, où de nombreuses chambres individuelles sont prévues, disposera d'installations collectives, notamment d'une grande salle de gymnastique. Dans ses sous-sols prendra place le laboratoire d'EKG prévu pour desservir non seulement l'ensemble de la clinique mais encore le futur hôpital de gériatrie.

D'autres travaux ont été entrepris au cours de l'année, entre autres ceux de l'agrandissement de la maison du fermier.

En ce qui concerne les services généraux, des améliorations ont été apportées à l'éplucherie qui a été mécanisée et transférée dans des locaux plus rationalisés ; les sous-sols du bâtiment qui abritent celle-ci ont été aménagés en magasins à vivres. La buanderie a complété son installation par de nouvelles acquisitions, machine à plier les draps en particulier. Enfin, une nouvelle distribution de l'alimentation en électricité du réseau de Bel-Air a nécessité la mise en place d'un transformateur et d'un groupe de secours.

Ecole d'infirmiers et d'infirmières

A la suite d'un profond remaniement, la direction de cette école a été confiée au sous-directeur médical de la clinique, secondé par une monitrice et un moniteur.

L'enseignement est assuré par ces cadres et par l'ensemble du corps médical, aussi bien celui de la clinique que celui du Centre psychosocial.

Un premier mois, uniquement consacré à l'enseignement théorique, permet de juger les aptitudes des candidats. A la fin de cette période, les appréciations sont données par les moniteurs et conditionnent l'admission à l'école proprement dite. A partir de ce moment chaque volée d'élèves est attribuée à l'un ou l'autre des moniteurs qui reste responsable du groupe jusqu'à la fin de la scolarité. A côté de l'enseignement théorique, des stages en pavillon sont organisés, groupant les élèves par trois, et s'effectuant sous la responsabilité d'une infirmière ou d'un infirmier diplômé qui fonctionne comme aide-moniteur. Ces stages dirigés occupent la première année à raison de 6 mois en pavillon psychiatrique et 6 mois en pavillon géro-psycho-psychiatrique. Dès la 2^e année, les stages ont lieu comme par le passé. Au cours de la 2^e et 3^e année, des stages ont été prévus en ergothérapie, en sociothérapie, en médecine générale. Les groupes de discussion ont été maintenus.

En 1964, 6 élèves ont obtenu leur diplôme ; 7 ont abandonné leurs études pour des motifs divers ; 16 élèves ont commencé leur formation.

Cours de perfectionnement pour le personnel infirmier

L'ensemble du personnel a pu assister à des séances scientifiques comportant un film médical commenté par l'un des médecins de la clinique.

Dans les pavillons, les médecins en fonction animent des réunions où l'on discute des problèmes inhérents au diagnostic et où l'on oriente surtout le personnel sur la conduite à tenir envers les malades et sur la thérapeutique à appliquer.

Des groupes de discussion à l'intention du personnel infirmier, dirigés par des psychiatres de la ville et du Centre psycho-social, ont poursuivi leur activité. Il en a été de même du séminaire de gériatrie.

De plus, un infirmier et une infirmière ont assisté au Cours de perfectionnement organisé à St-Imier par la Société suisse de psychiatrie qui a duré trois jours. Une sous-chef infirmière s'est rendue au Cours des chefs infirmiers à Thoune, durant 4 jours, cours organisé par la Société des chefs infirmiers de la Société suisse de psychiatrie. Deux sous-chefs de pavillon ont pu suivre durant deux mois un cours de chefs d'étage à Lausanne, sous les auspices de la Croix-Rouge.

Ergothérapie et sociothérapie

Les activités ergothérapeutiques et sociothérapeutiques ont été développées au cours de l'année 1964. La responsable des ateliers ergothérapeutiques et le responsable des activités occupationnelles se sont efforcés de coordonner et de rationaliser la distribution de ces activités. Un des chefs de clinique de chaque division formule l'indication ergothérapeutique pour chaque malade.

Ces activités, qui comportent plusieurs types de travail, s'exercent dans des ateliers ergothérapeutiques intra et extra-pavillonnaires. Certaines d'entre elles revêtent un caractère plus rationnel. Une partie des patients travaillent dans les divers ateliers des services généraux ou collaborent à l'entretien du domaine et des pavillons.

Nos malades ont participé à de nombreuses activités culturelles et sportives. Ils ont pu assister à des films, entendre des conférences, organiser des bals, suivre des cours de danses modernes. Des soirées théâtrales et de variétés ont été prévues à leur intention. Ils ont aussi eu l'occasion de se rendre en ville pour assister à diverses manifestations publiques ou pour visiter des musées et des expositions.

C'est la Gruyère qui a été choisie comme but d'excursion pour les nombreux pensionnaires qui ont pris part en juin à la course annuelle.

Activités des laboratoires d'électro-encéphalographie, de biochimie et d'histopathologie

L'activité de ces trois laboratoires s'est normalement développée.

Au laboratoire d'électro-encéphalographie, un seul appareil d'enregistrement ne permettait plus de mener de front et dans de bonnes conditions les examens courants et la recherche. C'est pourquoi la Commission administrative a pris la décision d'acheter un nouvel appareil d'enregistrement qui permettra de faire ultérieurement face aux besoins du futur hôpital de gériatrie. Parallèlement il a fallu prévoir le transfert du laboratoire dans le sous-sol du nouveau pavillon « Les Lilas Blancs ». Ces locaux, qui sont en cours d'aménagement, entreront en service en 1965. Pour assurer le fonctionnement simultané de deux électro-encéphalographes, nous avons engagé une élève technicienne en EEG dont la formation sera suffisamment avancée lorsque ces deux appareils pourront être mis en service.

Pour des raisons de santé, notre chef laborantin a dû se résoudre à cesser toute activité au laboratoire de biochimie et a été affecté au laboratoire de photographie. Toutefois son remplacement a pu être assuré car nous avons obtenu du Département de l'Instruction Publique l'engagement d'un biochimiste de formation universitaire, docteur en chimie, ancien chef de travaux de chimie physiologique. Nos locaux

étant devenus trop petits, l'ancienne chambre noire de la photographie a été transformée par les soins des services généraux de la clinique en un laboratoire de biochimie parfaitement équipé. Le nombre des examens courants a fortement augmenté en raison de l'accroissement du mouvement des malades. Les travaux de recherches restent centrés sur le métabolisme des monoamines dans les psychoses maniaco-dépressives.

Au laboratoire d'histo-pathologie, l'activité courante de vérification et de diagnostic a pu s'amplifier car le deuxième poste de laborantin, vacant depuis plusieurs années, a été repourvu d'un titulaire. L'ancien microtome pour grandes coupes, datant de 1925, a pu être remplacé. Un crédit extraordinaire voté par la Commission administrative nous a permis d'acquérir un nouveau microscope de qualité, comportant une installation de fluorescence et un système photographique incorporés. De ce fait, nous avons eu la possibilité d'entreprendre la mise au point de techniques histo-chimiques et en particulier la mise en évidence des monoamines cérébrales.

Activité scientifique et son organisation

Grâce à l'appui du Département de l'Instruction Publique, nous avons pu nous assurer la collaboration d'un bibliothécaire et d'une secrétaire assignée particulièrement aux travaux scientifiques.

Réunions scientifiques :

Le II^e Symposium de Bel-Air qui s'est tenu à la clinique les 8 et 9 septembre et qui réunissait 23 médecins d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne, des U.S.A. et de Suisse bien entendu, a eu pour thème la « déafférentation expérimentale et clinique ». Les actes de ce symposium feront l'objet de la publication d'un volume.

Les 31 octobre et 1^{er} novembre, nous avons accueilli la 14^{le} réunion de la Société Suisse de Psychiatrie qui avait choisi pour sujet les « problèmes du sommeil et psychiatrie ». Un des rapports ainsi que plusieurs communications ont été confiées à des médecins de la clinique.

Distinction :

L'Académie des Sciences Médicales a remis, le 29 février, le Prix Robert Bing à notre collaborateur, le D^r René Tissot, médecin-adjoint chargé de la recherche scientifique à la clinique, prix partagé avec un confrère.

TRAVAUX PUBLIÉS EN 1964

AJURIAGUERRA, J. de et REY-BELLET, J. *Les troubles psychiques de l'épilepsie*. Revue « Pro Infirmis », No 9, 1964.

AJURIAGUERRA, J. de et TISSOT, R. *Le syndrome frontal, le syndrome calleux, le syndrome temporal*. « Encyclopédie médico-chirurgicale », 17036 A10, avril 1964.

AJURIAGUERRA, J. de. *Psychologie de l'homme malade*. « Médecine et Hygiène », 22e année, No 635, pp. 293-294, 1er avril 1964.

AJURIAGUERRA, J. de et GAUTHIER, G. *Etude de la désorganisation motrice dans un groupe de déments séniles « alzheimerisés »*. « Médecine et Hygiène », 22e année, No 640, pp. 409-410, 6 mai 1964.

CHERPILLOD, Cl., KRASSOIEVITCH, M. et TISSOT, R. *Désintégration du cycle du sommeil dans les démences*. « Médecine et Hygiène », 22e année, No 640, p. 411, 6 mai 1964.

REY-BELLET, J. *L'EEG dans la porphyrie aiguë intermittente*. « Journal Suisse de Médecine », No 33, p. 1134, 15 août 1964.

AJURIAGUERRA, J. de. *Les effets de l'isolation sensorielle*. « Médecine et Hygiène », 22e année, No 657, p. 835, 7 octobre 1964.

AJURIAGUERRA, J. de. *Psychiatre, psychiatrie et société*. « Médecine et Hygiène », 22e année, No 658, pp. 856-857, 14 octobre 1964.

AJURIAGUERRA, J. de. *Facteurs extravertaux et organisation du langage chez l'enfant*. 2me Congrès européen de pédopsychiatrie, Rome, 31 mai au 4 juin 1963. Extrait des Actes du Congrès publiés en 1964.

MUTRUX, S. *Etiopathogénie des déviations sexuelles*. « Archives Suisses de Neurologie, Neurochirurgie et Psychiatrie », vol. 94, fasc. 1, 1964.

BAREK, A., BURGERMEISTER, J.-J., REY-BELLET, J., TISSOT, R. et AJURIAGUERRA, J. de. *Niamid parentéral à hautes doses dans les syndromes dépressifs*. « Psychiatria et Neurologia », Bâle, 148, pp. 257-270, 1964.

AJURIAGUERRA, J. de, REY-BELLET-MULLER, M. et TISSOT, R. *A propos de quelques problèmes posés par le déficit opératoire des vieillards atteints de démence dégénérative en début d'involution*. « Cortex », vol. I, pp. 103-132 et 232-256, 1964.

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1er janvier 1964	248	373	621
» entrés au cours de l'année	414	523	937
» admis pour la première fois	271	331	602
» en soins pour l'année	662	896	1.558
» sortis au cours de l'année	360	385	745
» (non compris les décès)			
» décédés au cours de l'année	48	89	137
» présents le 31. 12. 1964	254	422	676

Malades entrés en 1964

Diagnostic :	Hommes	Femmes	Total
Psychose maniaco-dépressive	29	71	100
Etat confuso-onirique sans étiologie connue	1	6	7
Bouffée délirante	12	20	32
Schizophrénie	41	56	97
Délires chroniques systématisés	10	40	50
Autres états psychotiques	—	1	1
Psychoses alcooliques et complications neuropsychiatriques de l'alcoolisme	36	9	45
Troubles neuropsychiatriques de la syphilis	2	—	2
Epilepsie	2	5	7
Démences dégénératives préséniles et séniles et démences vasculaires	48	117	165
Autres troubles de la sénilité	18	19	37
Troubles mentaux symptomatiques d'une autre affection organique	13	15	28
Névroses (sauf états dépressifs)	41	32	73
Dépressions névrotiques, dépressions réactionnelles	37	64	101
Troubles de la fonction sexuelle sans signe d'atteinte somatique et en dehors des perversions sexuelles	3	—	3
Personnalités psychopathiques	29	34	63
Troubles du comportement sexuel	3	—	3
Alcoolisme chronique	66	10	76
Autres toxicomanies	3	4	7
Oligophrénies	13	16	29
Troubles fonctionnels du système nerveux non classable dans les autres catégories	7	4	11
TOTAL	414	523	937

Sorties des malades

Modalités de sortie :	Malades âgés de moins de 65 ans			Malades âgés de plus de 65 ans		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Retour au milieu antérieur	171	187	358	23	29	52
Etablissement d'un milieu nouveau	56	46	102	8	19	27
Placement institutionnel	14	5	19	—	18	18
Placement familial	20	9	29	5	1	6
Hôpital psychiatrique	23	26	49	1	1	2
Hôpital non psychiatrique	20	11	31	1	6	7
Etablissement pénitentiaire	16	—	16	—	—	—
Résultat d'une décision des autorités	—	5	5	—	3	3
Préparation à la sortie :						
Hôpital de jour	4	4	8	—	—	—
Hôpital de nuit	5	5	10	1	—	—
Réorientation professionnelle	9	3	12	—	—	—
Suite du traitement et surveillance éventuelle :						
Centre psycho-social universitaire	99	132	231	9	23	32
Autre centre de consultation	17	11	28	2	1	3
Médecin privé	81	90	171	13	16	29
Institution tutellaire	6	7	13	1	—	1
Conseil de surveillance psychiatrique	10	12	22	—	4	4

Sorties des malades

Diagnostic :	Malades âgés de moins de 65 ans			Malades âgés de plus de 65 ans		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Psychose maniaco-dépressive	18	55	73	6	8	14
Etat confuso-onirique sans étiologie connue	1	3	4	—	2	2
Bouffée délirante	12	24	36	—	—	—
Schizophrénie	43	54	97	1	7	8
Délires chroniques	10	29	39	—	14	14
Autres états psychotiques	—	1	1	—	—	—
Psychose alcooliques et complications neuropsychiatriques de l'alcoolisme	30	7	37	5	—	5
Troubles neuropsychiatriques de la syphilis	2	—	2	—	—	—
Epilepsie	4	4	8	—	—	—
Démences dégénératives préséniles et séniles et démences vasculaires	1	4	5	42	90	132
Autres troubles de la sénilité	1	1	2	5	12	17
Troubles mentaux symptomatiques d'une autre affection organique	14	7	21	3	4	7
Névroses (sauf états dépressifs)	34	24	58	1	3	4
Dépansions névrotiques, dépressions réactionnelles	39	58	97	3	6	9
Troubles de la fonction sexuelle sans signe d'atteinte somatique et en dehors des perversions sexuelles	3	—	3	—	—	—
Personnalités psychopathiques	28	29	57	—	3	3
Troubles du comportement sexuel	4	—	4	—	—	—
Alcoolisme chronique	60	6	66	8	1	9
Autres toxicomanies	2	4	6	1	—	1
Oligophrénies	18	10	28	—	—	—
Troubles fonctionnels du système nerveux non classables dans les autres catégories	8	3	11	1	1	2
Total	332	323	655	76	151	227

CENTRE PSYCHO-SOCIAL UNIVERSITAIRE

Rapport d'activité en 1964

Au cours de l'année 1964, les structures mises en place pendant les derniers mois de l'année précédente ont pu être ajustées et développées. Actuellement, le centre psycho-social comporte diverses sections, dont la description sommaire est la suivante :

1) *Equipes médico-sociales de secteur*, responsable chacune d'un secteur géographique de la ville. Ces équipes, au nombre de 5, sont composées d'un médecin et d'une assistante sociale. Elles assument les consultations externes, les visites à domicile, les traitements ambulatoires et poursuivent les thérapeutiques mises au point à la clinique psychiatrique et à l'hôpital cantonal. En outre, elles apportent un soutien psychiatrique à certains établissements et pensions qui hébergent des patients psychiatriques. Médecins et assistantes sociales travaillent en étroite collaboration et sont supervisés par les médecins-adjoints.

Des consultations spécialisées (psychothérapie par la relaxation, psychothérapie de groupe, psychodrame) ont lieu sous la direction des médecins-consultants qui sont tous des spécialistes établis en ville.

2) *Centre de réadaptation sociale* : grâce à la création du nouvel atelier du boulevard d'Yvoy, le centre de réadaptation sociale dispose actuellement d'un dispositif complet d'entraînement au travail :

a) atelier de réadaptation : destiné avant tout à donner aux malades, par l'apprentissage ou le réapprentissage de techniques professionnelles et des habitudes de travail, la possibilité d'une réinsertion socio-économique à court terme. Les activités y sont variées : mécanique, menuiserie, lingerie, dactyloffic, et tentent de couvrir les différents niveaux socio-professionnels.

b) atelier d'entraînement au travail : destiné essentiellement à des patients plus gravement atteints et dont les possibilités de réinsertion dans le circuit économique normal sont plus restreintes. Il tend à donner à ces patients un milieu professionnel compréhensif où ils peuvent exercer une activité productive et donc rémunérée adaptée à leur niveau. Cet atelier est doté d'une excellente installation d'offset qui utilise d'une part le travail du dactyloffic et qui fournit du travail de découpage, assemblage, brochage et manutentions diverses aux malades du même atelier qui exécutent par ailleurs divers autres petits travaux dont la complexité est toujours adaptée à leur état. Par la hiérarchisation possible du travail une réinsertion socio-professionnelle à long terme est toujours recherchée.

Une collaboration très étroite a été établie entre le centre de réadaptation et l'assurance invalidité fédérale et l'aide cantonale aux invalides.

3) *Policlinique de psychiatrie*: cette section comporte diverses activités.

a) consultations psychiatriques pour l'hôpital cantonal et Beau-Séjour. Elles sont assurées depuis fin 1964 par deux médecins-adjoints, spécialistes en psychiatrie. Ces médecins contrôlent en outre les traitements psychiatriques qu'ils ont prescrits aux malades examinés et qui ont lieu à l'hôpital cantonal.

b) consultations et rééducations pour aphasiques, aussi bien pour les malades de l'hôpital cantonal que pour ceux de Beau-Séjour. Les malades traités pendant leur séjour hospitalier sont ensuite suivis ambulatoirement.

c) centre de psycho-gériatrie destiné aux consultations et soins des malades atteints de maladies cérébrales de l'âge avancé qu'ils soient hospitalisés à l'hôpital cantonal et à Beau-Séjour ou suivis par la polyclinique de médecine. Les médecins de ce centre exercent par ailleurs en collaboration avec les médecins traitants leur activité psycho-gériatrique dans les établissements et organisations pour vieillards du canton: Loëx, Vessy, Cité-Vieusseux, Prieuré, etc. Le travail du Centre de psycho-gériatrie est profondément intriqué avec celui de la Commission chargée de l'étude des problèmes relatifs à la vieillesse.

d) Section pour enfants: installée à la clinique de Pédiatrie elle exerce son activité aussi bien dans le domaine des consultations internes pour les enfants hospitalisés que dans celui des consultations externes de manière profondément intriquée avec le Service médico-pédagogique.

4) *Service administratif*: il assume l'administration du centre psychosocial en collaboration avec la clinique psychiatrique. L'économat de la section polyclinique est assuré par la direction des polycliniques.

Enseignement et recherche scientifique

A côté de cette organisation, destinée strictement aux soins psychiatriques des malades qui sont adressés ou qui viennent au centre, celui-ci joue dans le cadre universitaire un rôle didactique important pour la formation des jeunes psychiatres, des médecins praticiens, des assistantes sociales, psychologues et infirmières. Les médecins et assistantes sociales du centre poursuivent par ailleurs, à l'intérieur comme à l'extérieur, et par tous les moyens à disposition une considérable activité d'hygiène mentale et d'information du public.

Des travaux de recherche scientifique sont constamment poursuivis, portant essentiellement sur les problèmes plus spécifiques au centre psychosocial: épidémiologie, génétique, études de la population consultante, etc.

Un symposium sur la psychothérapie de groupe a réuni des psychiatres de Suisse et de l'étranger en janvier 1964.

Loisirs des malades

On s'est efforcé de créer et de développer des activités récréatives pour les malades en dehors des heures de travail. Par défaut de personnel, ces activités, souvent nécessaires, sont encore embryonnaires. La fête de Noël des malades a rencontré un grand succès.

STATISTIQUES

Effectif du personnel au 31 décembre 1964

Médecin chef	1	Administrateur chef	1*
Médecins chefs adjoints	3	Chef de bureau	1
Médecins adjoints	3	Commis	1
Médecins consultants	3*	Gérant d'organisa. d'atelier	1*
Médecins assistants	9	Moniteurs - chefs d'atelier	2
Psychologues	2	Moniteurs	5
Psychothérapeute consultant	1*	Secrétaires et téléphonistes	9
Logopédistes	2	Total	51
Assistants sociales	5		
Assistants sociologues	2		

(*) à temps partiel

Distribution des malades par diagnostic

	Immatriculés avant 1964 (sur un total de 650 cas)	Immatriculés en 1964 (sur un total de 850 cas)
Psychoses maniaco-dépressives	13 %	6,2 %
Schizophrénies	30 %	14,8 %
Tr. mentaux d'origine organique toxique	6 %	3,5 %
Démences	1 %	2,5 %
Névroses	20 %	25 %
Etats dépressifs réactionnels et névroses à prédominance dépressive	20 %	22 %
Affections psychosomatiques	1,5 %	2,5 %
Psychopathies et perversions	12,5 %	15,5 %
Alcoolisme chronique	3,2 %	4 %
Oligophrénie	2,8 %	3 %
	100 %	100 %

CENTRE PSYCHO SOCIAL Statistiques

Consultations :

Consultations individuelles pour adultes	11.252
Psychothérapies par relaxation	1.218
Psychothérapie de groupes	570
Psychodrames	118
Groupes d'information	3.810
Consultations service social	4.596
Total des consultations	21.564

Personnes traitées en 1964 :

Adultes anciennement immatriculés	892
Adultes immatriculés en 1964 au Centre	747
soit : 430 Genevois	1.639
804 Confédérés	
405 étrangers	

Adultes traités en relaxation	62
Participants aux groupes d'information	129
Adultes décédés en 1964	29
Total des personnes traitées par le Centre en 1964	1.859

Statut financier des adultes immatriculés :

Adultes bénéficiant de la gratuité complète	246
Adultes bénéficiant de la gratuité des consultations mais payant les médicaments	169
Adultes payant les consultations	1.007
Cas encore indéterminés au 31.12.64	217
	1.639

Cas suivis par le service social en 1964	452
Dossiers ouverts auprès du SAM pour récupération auprès cantons ou conventions	49

POLICLINIQUES

Consultations :

Consultations à la Polyclinique de psychiatrie de malades en provenance de l'Hôpital cantonal	1.097
Consultations pour aphasiques	1.315
Consultations pour enfants	1.198
Total des consultations	3.610

Personnes traitées en 1964 :

Adultes examinés à la polyclinique de psychiatrie	938
Adultes traités en consultations pour aphasiques	78
Enfants suivis dans le cadre des consultations médico-psychologiques	96
Total des personnes traitées dans le cadre des Polycliniques	1.112

RÉCAPITULATION

Consultations :

Total des consultations du Centre psycho-social	21.564
Total des consultations des Polycliniques	3.610
Total général des consultations	25.174

Personnes traitées en 1964 :

Centre psycho-social	1.859
Policliniques	1.112
Total général des personnes traitées en 1964	2.971

ATELIERS

1. Atelier de Réadaptation

	Total des journées de stages	Nombre de stagiaires ayant fréquenté l'atelier
Janvier	129	10
Février	241	17
Mars	317	19
Avril	369	21
Mai	348	22
Juin	379	22
Juillet	266	17
Août	7	7*
Septembre	297	21
Octobre	411	25
Novembre	252	19
Décembre	292	18
Total 1964	3.308	46

Répartition par nationalités :

	journées de stages	stagiaires
Genevois	736	14
Confédérés	2.135	27
Etrangers	437	5
Totaux	3.308	46

* En août, l'atelier ayant été fermé pour les vacances, il n'a fonctionné que la journée du 31 août.

2. Atelier d'Entraînement au travail (bd d'Yvoy)

Ouverture : 1er novembre 1964.

	Total des journées de stages	Nombre de stagiaires ayant fréquenté l'atelier
Novembre	365	19
Décembre	321	19
Total pour 1964	686	

Répartition par nationalités :

	journées de stages	stagiaires
Genevois	268	7
Confédérés	347	10
Etrangers	71	3
Totaux	686	20

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En 1964, la Clinique a reçu pour les séjours des
malades non assistés Fr. 1 076 584,20
(en 1963, Fr. 884 646,96)

Pour les malades assistés, les recettes provenant du Service d'assis-
tance médicale (recouvrements non compris) ont été de :

assistés genevois Fr. 635 458,10
(en 1963 : Fr. 589 434,—)

assistés confédérés Fr. 391 832,65
(en 1963 : Fr. 311 620,—)

assistés étrangers Fr. 302 804,—
(en 1963 : Fr. 268 667,—)

ensemble des malades assistés Fr. 1 330 094,75
(en 1963 : Fr. 1 169 721,—)

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :
fonctionnaires, infirmiers, infirmières, employés : 156 608 journées
(en 1963 : 141 289 journées)

malades 233 820 »
(en 1963 : 219 179 journées)

La répartition des journées des malades par nationalité est la suivante :

Genevois :	121 865 journées	(en 1963 : 120 255 journées)
Confédérés :	75 545 »	(» » 63 662 »)
Etrangers :	36 410 »	(» » 35 262 »)
	233 820 journées	

219 179 journées

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 92 470 journées,
soit le 39,55% ; il reste pour les malades assistés 141 350 journées,
soit le 60,45%, se répartissant comme suit :

assistés genevois :	79 642 journées	= 34,06% (en 1963: 38,37%)
assistés confédérés :	38 749 »	= 16,57% (» » 15,67%)
assistés étrangers :	22 959 »	= 9,82% (» » 10,15%)

Au 31 décembre 1964, l'effectif des malades était de 618, non compris
7 malades détachés à l'Hôpital cantonal et 46 en congé, soit :

244 malades non assistés :	39,48%	(en 1963 : 213 = 36,91%)
209 » assistés genevois :	33,82%	(» » 215 = 37,26%)
99 » assistés confédérés :	16,02%	(» » 88 = 15,25%)
66 » assistés étrangers :	10,68%	(» » 61 = 10,58%)
618 » au total.		<u>577</u>

La clinique a reçu par journée et par malade une moyenne de :

11,64 Fr. pour les malades non assistés
(en 1963 : Fr. 11,15) tabl. XII.

7,98 Fr. pour les malades assistés genevois
(en 1963 : Fr. 7,—) tabl. XII.

10,11 Fr. pour les malades assistés confédérés
(en 1963 : Fr. 9,07) tabl. XII.

13,19 Fr. pour les malades assistés étrangers
(en 1963 : Fr. 12,08) tabl. XII

Coût de la journée de maladie :

En 1964, le coût de la journée de maladie se monte à 41,68 Fr.
(tabl. V), compte non tenu de 0,81 Fr. prévus pour des travaux
(en 1963 : Fr. 37,83).

D'autre part, il faut relever que, dès le 1er juillet 1964, un tarif for-
faitaire a été introduit, Les taxes d'hospitalisation ont été augmentées,
mais les frais spéciaux ne sont plus facturés.

Cette décision a eu pour effet une diminution des recettes de certains
postes, qui est d'ailleurs compensée par une augmentation de la rubrique
« Taxes d'hospitalisation ».

BILAN (tableau I)

ACTIF

I. Actifs d'exploitation

	1963	1964
	F	F
Immobilisations (tableau II)	408 698,80	418 787,05
Amortissements (tableau II)	195 903,25	202 615,60
Net	212 795,55	216 171,45
Marchandises en stock	652 178,45	657 276,45
Hospitalisés et garants débiteurs (tabl. III)	315 512,80	412 396,25
Débiteurs divers (tabl. III)	109 274,05	156 147,15
Caisse et Chèques postaux	456 406,33	570 813,42
	1 746 167,18	2 012 804,72

II. Actifs des fonds à destination spéciale

Banques : dépôts divers, titres (tabl. IV)		
» » » espèces (tabl. IV)	25 656,50	24 974,50
Caisse cpte courant Dépôts malades	241 886,56	260 003,45
» » » Arbre de Noël	23 231,51	28 127,01
» » » Fonds Travail	7 980,48	6 156,78
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	21 314,92	1 518,25
Crédits transitoires (tabl. XVI)	1 903,80	1 989,09
	783,50	9 003,75
	322 757,27	331 772,83

III. Actifs de placement

Caisse d'Epargne, Fonds autos		
» » » Fds appar. électr. méd.	1 754,73	1 806,85
» » » Centre réadaptation	8 254,11	8 499,27
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)		15 971,80
	78,88	81,33
	10 087,72	26 359,25
Total de l'actif	2 079 012,17	2 370 936,80

PASSIF

I. Fonds propres

	1963	1964
	F	F
Ateliers Centre réadaptation		
Fonds renouvellement matériel		15 971,80
Fonds renouvellement automobiles		1 806,85
» » » impôts anticip. à récup.	1 754,73	14,26
Fonds app. élect.-médicaux	13,83	
» » » impôts anticipés à récupérer	8 254,11	8 499,27
Capital d'exploitation	65,05	67,07
	804 800,29	856 573,84
	814 888,01	882 933,09

II. Fonds à destination spéciale

Tableau IV		
Impôts anticipés à récupérer	320 069,97	320 779,99
	1 903,80	1 989,09
	321 973,77	322 769,08

III. Passif exigible à court terme

Créanciers divers (tabl. III)		
Passifs transitoires (tabl. XVI)	784 721,14	1 069 366,75
	105 655,70	88 853,65
	890 376,84	1 158 220,40

IV. Boni ou déficit budgétaire de l'exercice en cours B

Total du passif	2 027 238,62	2 363 922,57
	51 773,55	7 014,23
	2 079 012,17	2 370 936,80

TABLEAU DÉTAILLÉ DES IMMOBILISATIONS (tableau II)

	Valeur d'acq. ou de constr. (après annulation) F	Amortiss. (après réintégration) F	Valeur nette F
a) au 31. 12. 1964			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	391 801,05	186 575,60	205 225,45
Exploitation agricole	3 550,—	1 606,—	1 944,—
Automobiles	21 356,—	14 434,—	6 922,—
Total	418 787,05	202 615,60	216 171,45
b) au 31. 12. 1963			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	384 801,80	180 767,25	204 034,55
Exploitation agricole	5 461,—	3 162,—	2 299,—
Automobiles	16 356,—	11 974,—	4 382,—
Total	408 698,80	195 903,25	212 795,55

Liste des pensionnaires et garants débiteurs, des créanciers et des débiteurs divers

(Tableau III)

	31.12.63	31.12.64
	F	F
a) Pensionnaires et garants		
Service d'assistance médicale pour Genevois	91 230,—	110 241,—
» » » Confédérés	50 863,50	71 715,50
» » » étrangers	42 534,—	60 526,—
Caisses-maladie	23 828,—	47 981,—
Assurances-accidents privées	460,—	—,—
Assurance accidents Suval	—,—	—,—
Assurance militaire	1 840,—	2 024,—
Assurance scolaire	—,—	—,—
Malades non assistés	101 464,30	114 970,35
Créances en recouvrement au SAM	3 293,—	4 938,40
Total	315 512,80	412 396,25
b) Débiteurs divers		
Impôts anticipés à récupérer	1 982,68	2 070,42
Factures diverses à encaisser	44 515,90	6 603,85
Divers en recouvrements au SAM	563,25	747,15
Allocations de vie chère à recevoir	62 028,40	89 486,—
Indemnités assurances à recevoir	2 166,50	2 168,20
Centre psycho-social, ateliers de réadaptation et d'entraînement au travail	—,—	57 141,95
Total	109 274,05	156 147,15
c) Créanciers divers		
Fournisseurs	552 920,19	875 154,25
Primes d'assurances à payer	—,—	—,—
Provision pour travaux en cours	230 000,—	190 000,—
Malades non assistés	1 800,95	4 212,50
Total	784 721,14	1 069 366,75

Actifs des fonds à destination spéciale
(Tableau IV)

a) Fonds à destination spéciale

	31.12.63	31.12.64
Legs Quillet	F	F
Dépôts des malades	4 592,17	4 748,09
Arbre de Noël	94 714,31	109 609,81
Fonds Travail	46 608,58	45 932,22
Fonds Castan	98 834,54	82 530,20
Dons et Legs	37 864,85	38 784,61
Legs Champrenaud	9 774,38	10 076,17
Legs Montandon	364,66	375,60
Legs Grandthiévant	1 970,05	2 028,57
Legs Dubois-Frank	2 172,—	2 236,52
Policlinique psychiatrique	348,35	358,80
Fonds Loisirs	4 608,22	4 745,10
Fonds Archawski	10 634,28	10 950,20
	7 583,58	8 404,10
Total	320 069,97	320 779,99

b) Dépôts divers en banques

1. Titres		
Caisse d'Epargne, Legs Quillet		
» » Fonds Travail	72,—	10,50
» » Dons et Legs	12 814,50	12 465,—
Banque Lombard-Odier, Legs Castan	48,—	7,—
Total	12 722,—	12 492,—
2. Espèces :		
Caisse d'Epargne, Fonds Loisirs	25 656,50	24 974,50
» » Legs Quillet		
» » Dépôts des malades	10 634,28	10 950,20
» » Arbre de Noël	4 520,17	4 737,59
» » Fonds Travail	71 482,80	81 482,80
» » Legs Castan	38 628,10	39 775,44
» » Dons et Legs	64 705,12	68 546,95
» » Legs Champrenaud	25 142,85	26 292,61
» » Legs Montandon	9 726,38	10 069,17
» » Legs Grandthiévant	364,66	375,60
» » Legs Dubois-Frank	1 970,05	2 028,57
» » Policlinique psychiatrique	2 172,—	2 236,52
» » Fonds Archawski	348,35	358,80
	4 608,22	4 745,10
Total	7 583,58	8 404,10
	241 886,56	260 003,45

COMPTE GÉNÉRAL DE PERTES ET PROFITS
(Tableau V)

Nombre de journées d'hospitalisation : 233 820.
Charges :

	Tableaux	Par jour	Montants
900. Frais de personnel	VI	F	F
901. Frais d'alimentation	VII	29,90	6 991 335,20
902. Frais des services médicaux	VIII	3,33	778 068,97
903. Frais serv. gén. adm. entret. ord.	IX	0,52	122 301,45
905. Centre psycho-social, ateliers de réadapt. et entraînement au travail		4,76	1 114 304,77
916. Amortissement mobilier et automobiles	XIII	3,41	796 779,73
909. Château de Chougny	XI	0,18	41 640,30
	XV	0,39	92 224,—
Total		42,49	9 936 654,42

Produits :	Tableau	Par jour	Montants
700-708. Taxes d'hospitalisation	XII	10,29	2 406 678,95
960-962. Subventions et allocations ord.	XI	32,11	7 508 252,55
950. Revenus de l'exploit. agricole	X	0,12	28 737,15
Total		42,52	9 943 668,65
990. Résultat net : (profit)		0,03	7 014,23

FRAIS DU PERSONNEL (Tableau VI)

Nombre de journées d'hospitalisation : 233 820	Par jour	Montants
	F	F
300. Salaires de base en espèces	23,08	5 395 935,60
310. Indemnités de subsistance	—,—	—,—
320. Allocations de vie chère	3,52	823 399,55
323. Primes d'ancienneté et prestations spéciales	0,08	18 137,40
324. Indemnités pour le service de nuit	0,41	96 052,40
325. Autopsies, rapatriements	—,—	1 080,—
330. Pensions de retraite	2 34	548 240,30
331. Allocations de vie chère aux retraités	1,40	327 865,95
340. Contributions AVS.	0,64	149 114,60
341. Primes assurances accidents	0,60	140 025,50
342. Frais spéciaux pour le personnel	0,11	26 109,65
343. Contributions allocations fam. (CAFAC)	0,54	127 255,50
344. Subside à la caisse-maladie personnel	0,06	13 152,50
350. Honoraires et certificats médicaux payés	—,—	—,—
345. Contributions Caisse prév. pers.	1,38	321 822,05
326. Allocations de ménage	0,18	40 937,50
Total	34,34	8 029 128,50
A déduire :		
390. Indemnités versées par les Cies d'assur.	0,22	52 164,35
391. Honoraires et certif. méd. encaissés	—,—	—,—
392. Salaires imputés à exploitation agricole	0,26	60 529,35
393. Salaires imputés à divers	0,11	25 000,—
394. Divers	0,05	12 505,55
395. Salaires imputés à Centre Psycho Social universit.	2,51	586 774,75
396. Salaires imputés à Centre social	0,39	91 251,25
397. Salaires imputés à Chougny	0,26	60 518,35
398. Salaires imputés aux ateliers de réadaptation	0,61	142 470,70
399. Salaires imputés aux ateliers d'entraîn. au travail	0,03	6 579,—
Total	4,44	1 037 793,30
Net	29,90	6 991 335,20

FRAIS D'ALIMENTATION (Tableau VII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 233 820.	Par jour	Montants
	F	F
400. Viande, charcuterie, volaille, poisson	0,70	164 166,89
410. Lait	0,59	138 824,—
420. Fromage, beurre, graisses, œufs	0,60	140 501,05
430. Pain	0,17	39 760,58
440. Farine, pâtes	0,09	20 576,63
450. Fruits, légumes, céréales	0,81	188 065,79
460. Boissons	0,02	3 689,75
470. Café, chicorée, cacao, sucre.	0,20	47 305,85
480. Denrées diverses et divers	0,21	48 833,28
Total	3,39	791 723,82

A déduire :

491. Repas payés par le personnel		
498. Divers	0,03	7 706,50
	0,03	5 948,35
Total	0,06	13 654,85
Net	3,33	778 068,97

FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX (Tableau VIII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 233 820.

	Par jour F	Montants F
500. Pharmacie, médicaments	0,70	164 502,99
510. » pansements	0,01	2 878,54
520. » instruments et accessoires	0,02	3 947,05
530. Bibliothèque médicale	0,04	10 053,40
540. Soins spéciaux aux malades (dépenses)	0,06	14 094,10
550. Pharmacie, radiologie, analyses, divers	0,00	482,15
560. Laboratoires, produits	0,03	7 513,06
561. » instruments et accessoires	0,13	29 320,96
562. » EEG, dépenses	0,04	8 798,99
Total	1,03	241 591,24

A déduire :

590. Traitements, médicaments, analyses, facturés	0,39	91 620,59
591. Radiologie (facturé)	0,01	3 072,—
592. Soins spéciaux aux malades (recettes)	0,03	6 969,20
593. EEG, recettes	0,08	17 628,—
Total	0,51	119 289,79
Net	0,52	122 301,45

**FRAIS DES SERVICES GÉNÉRAUX
FRAIS D'ENTRETIEN ET D'ADMINISTRATION (Tableau IX)**

Nombre de journées d'hospitalisation : 233 820.
Frais des services généraux :

	Par jour F	Montants F
600. Lingerie	0,04	8 758,30
601. Literie	0,19	43 915,20
602. Blanchissage	0,06	15 391,—
603. Nettoyages	0,07	17 333,60
604. Eclairage, force-motrice	0,34	79 625,40
6050. Combustibles	0,85	197 977,50
6051. Gaz	0,01	3 379,85
606. Eau	0,09	20 168,15
607. Vêtements, chaussures	0,07	15 854,22
Total	1,72	402 403,22

Frais d'administration et divers :

6200. Fournitures d'administration	0,05	12 037,70
6201. Bibliothèque des malades	0,02	5 395,40
621. Imprimés	0,04	8 710,60
622. Téléphones	0,07	15 196,55
623. Poste	0,02	5 597,75
624. Assurances diverses	0,19	44 081,65
625. Prestations nature malades travailleurs	0,02	4 995,60
626. Rémunération aux malades travailleurs	0,21	50 000,—
627. Inhumations (dépenses)	—	435,—
628. Frais divers d'administration	0,33	77 294 10
Total	0,95	223 744,35

A déduire :

691. Frais funéraires récupérés	—	652,—
629. Frais divers, salon coiffure	0,01	1 469,25
Total	0,01	2 121,25
Net	0,94	221 623,10

Frais d'entretien sans la main-d'œuvre :

6100. Bâtiments	0,93	216 180,20
6110. Bâtiments (Crédits extraordinaires)	4,17	975 000,—
612. Installations électriques	0,05	11 016,40
6130. Installations de chauffage	0,05	11 444,90
6140. Mobilier et matériel usuels	0,14	33 974,55
6141. » » (crédits extraord.)	—	—
615. Mobilier et matériel médical	0,04	8 477,70
616. Machines	0,01	3 131,90
617. Parcs et préaux	0,19	44 904,30
6180. Autos	0,04	8 695,05
6106. Bâtiments - provision pour travaux divers	0,81	190 000,—
Total	6,43	1 502 825,—

A déduire :

690. Locations au personnel	0,16	37 546,55
904. Crédits extraordinaires	4,17	975 000,—
Total	4,33	1 012 546,55
Net	2,10	490 278,45
Total général	4,76	1 114 304,77

**EXPLOITATION AGRICOLE
(Tableau X)**

1. POTAGER

	Montants F
2200. Salaires y compris les charges sociales	40 132,95
2220. Graines et semences, engrais	11 257,25
2230. Frais généraux	3 290,90
2250. Entretien de l'outillage et du matériel	2 797,95
2260. Amortissement du matériel	355,—
2296. Variation de l'inventaire	2 620,—
Total	60 454 05

A déduire :

2290. Fournitures de légumes, fruits	9 467,—
2291. Fournitures de pommes de terre	—,—
2292. Fournitures de fleurs	63 746,—
2295. Recettes diverses	—,—
Total	73 213,—
Boni	12 758,95

2. VERGER

2300. Salaires y compris les charges sociales	12 773,90
2330. Frais généraux	2 933,35
2360. Amortissement du matériel	—,—
Total	15 707,25
Boni	6 722,05

A déduire :

2390. Fournitures de fruits, divers	20 419,30
2396. Variation d'inventaire	2 010,—
Total	22 429,30
Boni	6 722,05

3. PARC AVICOLE

2400. Salaires y compris les charges sociales	1 552,80
2430. Frais généraux et divers	15 394,30
Total	16 947,10
Boni	4 426,15

A déduire :

2490. Fourniture de volaille	1 465,—
2491. Fourniture d'œufs	19 533,25
2496. Variation inventaire parc avicole	375,—
Total	21 373,25
Boni	4 426,15

4. FERME

2500. Salaires y compris les charges sociales	—,—
2550. Entretien des bâtiments, frais généraux	4,30
Total	4,30
Boni	14 000,—

A déduire :

2590. Fermage	4,30
Total	4,30
Boni	13 995,70

5. BOIS

2600. Salaires y compris les charges sociales	6 069,70
2620. Frais généraux	3 096,—
Total	9 165,70
Boni	9 165,70

A déduire :

2592. Recettes diverses	—,—
Total	—,—
Boni	9 165,70

RÉCAPITULATION

	Par jour	Montants
1. Potager, profit	0,05	12 758,95
2. Verger, profit	0,03	6 722,05
3. Parc avicole profit	0,02	4 426,15
4. Ferme, profit	0,06	13 995,70
5. Bois, perte	0,04	9 165,70
Revenu net total de l'exploitation du domaine agricole, boni	0,12	28 737,15

DÉTAIL DES AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS
(Tableau XI)

Amortissements	Par jour F	Montants F
916. Matériel, mobilier, machines clinique	0,17	39 180,30
914. Automobiles	0,01	2 460,—
Total	0,18	41 640,30

Subventions et allocations

a) A l'ordinaire :	Par jour F	Montants F
960. Allocations de l'Etat	25,81	6 035 165,—
961. Remboursement alloc. vie chère, personnel	3,52	823 399,55
962. » » » retraités	1,40	327 865,95
964. » contribution Caisse prévoyance	1,38	321 822,05
Total	32,11	7 508 252,55

b) A l'extraordinaire :

9630. Transformation des bâtiments	4,17	975 000,—
Total	4,17	975 000,—
Total général	36,28	8 483 252,55

STATISTIQUES DES TAXES D'HOSPITALISATION PAR CATÉGORIE
DE DÉBITEURS (Tableau XII)

	Journées	Par jour F	Montants F
700. Assistés genevois	79 642	7,97	635 458,10
701. Assistés confédérés	38 749	10,11	391 832,65
709. Assistés étrangers	22 959	13,18	302 804,—
702. Caisses-maladie	28 577	9,84	281 205,—
703. Assurances privées	16	20,00	320,—
704. Assurance Suval	22	40,00	440,—
705. Assurance militaire	366	22,00	8 052,—
706. Assurance scolaire	—	—	—
708. Malades non assistés	63 489	12,38	786 567,20
700-709. Total	233 820	10,29	2 406 678,95

CENTRE PSYCHO SOCIAL UNIVERSITAIRE (Tableau XIII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 233 820

	Par jour	Montants
301. Salaires de base en espèces	1,93	450 165,50
321. Allocations de vie chère	0,32	74 410,15
3230. Primes ancienneté, prest. spéc.	—	600,—
3400. Contributions caisse AVS	—	—
3410. Primes assurances accidents	0,06	14 151,35
3420. Frais spéciaux pour le personnel	0,05	12 792,90
3430. Contributions Caisse alloc. fam. (CAFAC)	—	—
351. Certificats médicaux payés	0,05	10 513,50
3450. Contributions Caisse prévoyance du personnel	—	—
3260. Allocation de ménage	0,10	23 641,35
3241. Indemnités pour service nuit	0,00	500,—
	0,00	—
Total	2,51	586 774,75
6230. Poste	—	—
6241. Assurances diverses	0,01	1 245,90
6300. Frais d'administration	0,00	423,20
6103. Entretien des bâtiments	0,04	9 590,10
6121. Entretien des installations électriques	0,01	1 110,70
6150. Entretien matériel et mobilier	0,00	15,—
6161. Achat de mobilier	0,00	1 102,35
6182. Indemnités de déplacement	0,09	20 913,05
6280. Divers	0,08	18 375,70
	0,01	2 408,60
Total	0,24	55 184,60
563. Frais médicaux, médicaments	0,21	48 984,—
A déduire :		
Certificats médicaux rembours.	—	—
594. Traitements et médicaments facturés	0,00	10,—
	0,30	69 957,50
Net	0,09	20 983,50
Total frais Centre psycho-social universitaire	2,66	620 975,85

CENTRE DE RÉADAPTATION (Tableau XIII, suite)

Nombre de journées d'hospitalisation : 233 820

	Par jour	Montants
303. Salaires de base en espèces	0,46	107 565,20
3222. Allocation de vie chère	0,08	17 714,80
3233. Primes ancienneté, prest. spéciales	—	—
3402. Contributions caisse A.V.S.	0,00	—
3413. Primes assurances accidents	0,01	3 019,25
3421. Contributions Caisse alloc. fam. (CAFAC)	0,01	3 074,10
3452. Contributions Caisse prévoyance du personnel	0,01	2 530,10
3433. Allocation de ménage	0,03	7 342,25
	0,01	1 225,—
Total	0,61	142 470,70
4803. Repas des malades	—	—
6105. Loyer	0,03	7 106,50
6032. Nettoyages	0,16	37 000,—
6020. Blanchissage et repassage	0,02	4 300,—
6055. Eclairage - Force motrice	0,01	2 700,—
6056. Chauffage	0,02	5 600,—
	0,02	4 000,—

6301. Fournitures d'administration	0,00	390,95
6222. Téléphones	0,00	—
6231. Poste	0,00	1,85
6242. Assurance diverses (RC-incendie-acc.)	0,01	2 697,60
6290. Divers et indemnités déplacements	0,02	5 520,40
6143. Entretien des machines et mobilier	0,02	3 957,85
915. Amortissement matériel et mobilier	0,07	15 971,80
6104. Divers	0,00	424,33
6144. Matières premières	0,03	6 271,90
	0,41	95 943,18

A déduire :

6222. Téléphones encaissés	0,00	69,60
	0,41	95 873,58
net	1,02	238 344,28
Total général Centre réadaptation	0,11	26 206,65
952. Ventes diverses	0,21	47 467,—
9461. Contributions A.I.	0,32	73 673,65
Total	0,70	164 670,63

TOTAL NET CENTRE DE RÉADAPTATION

CENTRE D'OCCUPATION (Tableau XIII, suite)

Nombre de journées d'hospitalisation : 233 820

	Par jour	Montants
304. Salaires de base en espèces	0,02	5 064,—
3211. Allocation de vie chère	0,01	781,70
3234. Primes ancienneté, prest. spéciales	0,0	0,0
3330. Contributions caisse A.V.S.	0,0	149,60
3414. Primes assurances accidents	0,0	144,50
3441. Primes assurances accidents	0,00	118,90
346. Contributions caisse all. fam. (CAFAC)	0,00	220,30
3440. Contributions caisse de Prévoyance	0,00	100,—
6260. Allocations de ménage	0,02	4 272,50
6261. Salaires malades	0,00	100,30
6262. A.V.S. salaires malades	0,00	85,40
6152. CAFAC salaires malades	0,01	1 550,—
6021. Loyer	0,00	76,75
6054. Nettoyages	0,00	386,50
6302. Eclairage - Force motrice	0,00	1 241,15
6220. Fournitures d'administration	0,01	64,15
6243. Téléphones	0,00	612,70
6181. Assurances diverses (RC-Incendie-acc.-mal.)	0,00	129,15
6153. Indemnités de déplacement	0,00	179,40
6154. Entretien des machines et mobilier	0,00	538,45
6160. Divers	0,00	747,90
6160. Matières premières	0,00	16 563,35
Total général Centre d'occupation	0,07	5 430,10
Ventes diverses et contributions A.I.	0,02	11 133,25
	0,05	—

TOTAL NET CENTRE D'OCCUPATION

	Par jour	Montants
ENSEMBLE :		
Centre psycho-social	3,41	796 779,73
Centre de réadaptation	—	—
Centre d'occupation	—	—

CENTRE SOCIAL (tableau XIV)

Nombre de journées d'hospitalisation: 233 820

302. Salaires de base en espèces	70 527,50
322. Allocations de vie chère	11 340,15
3231. Primes ancienneté, prest. spéc.	—,—
3401. Contributions caisse AVS	2 109,25
3411. Primes assurances accidents	1 978,95
3421. Frais pour le personnel	—,—
3431. Contributions Caisse allocations famil. (CAFAC)	1 628,75
3451. Contributions Caisse de prévoyance	3 366,65
3261. Allocations de ménage	300,—
Total	91 251,25
4801. Achats de marchandises cafeteria	114 034,60
4802. Achats de marchandises kiosque	51 175,84
6281. Frais généraux et divers	1 454,60
6283. Divers	2 196,—
Total	168 861,04
Net	260 112,29
A déduire :	
4981. Recettes diverses cafeteria	212 795,05
4991. Recettes diverses kiosque	66 627,60
Total	279 422,65
951. Résultat annuel, versé à Fonds Travail	19 310,36

CHATEAU DE CHOUGNY (tableau XV)

Nombre de journées d'hospitalisation: 233 820

	par jour	montants
3010. Salaires de base en espèces	0,19	43 277,25
3210. Allocations de vie chère	0,03	6 343,—
3232. Primes ancienneté, prestations spéciales	—,—	—,—
3240. Indemnités pour le service de nuit	0,02	3 900,—
3401. Contributions A.V.S.	0,01	1 389,25
3412. Primes assurances accidents	0,00	1 302,45
3432. Contributions Caisse alloc. famil. (CAFAC)	0,00	1 071,90
3451. Contributions Caisse de Prévoyance CEH	0,01	3 159,50
3262. Allocations de ménage	0,00	75,—
6030. Nettoyages	0,00	18,—
6040. Eclairage, force motrice	0,02	4 019,85
6052. Combustibles	0,02	4 865,—
6053. Gaz	0,00	53,40
6060. Eau	0,01	1 600,90
6220. Téléphones	0,00	488,30
6240. Assurances diverses	0,00	480,—
6282. Frais divers d'administration	0,00	—,—
6101. Entretien des bâtiments	0,00	1 334,55
6120. » des installations électriques	0,00	22,25
6131. » des installations de chauffage	0,00	275,85
6142. » matériel et mobilier usuel	0,00	593,15
6170. » du parc	0,00	—,—
6183. » des autos	0,00	1 005,65
614. Achat de matériel	0,03	5 387,—
618. Achat d'auto	0,00	—,—
6133. Transformation Villa	0,05	11 561,75
Total frais du Château de Chougny	0,39	92 224,—

ACTIFS TRANSITOIRES (tableau XVI)

au 31 décembre 1964
9 003,75

Divers

PASSIFS TRANSITOIRES

Fonds de recherches scientifiques	5 335,45
Fonds écolage	18 440,—
Ecole d'infirmières	12 214,90
Service social Bel-Air	292,—
» Département : Bel-Air	3 800,—
» Département : CPSU	2 000,—
Alloc. extraordin. pour équipement ateliers Centre de réadaptation	20 282,10
Allocation extraordinaire pour équipement ateliers d'entraînement au travail	26 489,20
Total	88 853,65